

Chers parents,

la situation sanitaire sur notre île a évolué, ce qui a contraint les autorités à modifier le protocole d'accueil des élèves dans les établissements scolaires.

Les mesures ayant le plus d'impact pour vous et vos enfants sont les suivantes :

- Port du masque obligatoire pour tous les élèves à partir du CP
- Respect d'une distance de 2 mètres entre les groupes classes pendant les temps de restauration.

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE A PARTIR DU CP

Les enfants à partir de la classe de CP devront porter :

- Un masque de catégorie 1, papier ou tissu (exclus les masques « fait maison »)
- En intérieur et en extérieur. Les seuls moments où les enfants pourront enlever le masque sont les temps de restauration et d'activités sportives.
- Un enfant sans masque ne pourra pas être accueilli à l'école. Exceptionnellement, nous aurons la possibilité de fournir un masque pour la journée à ceux qui l'auraient oublié. *Il n'est pas utile que vous fassiez demi-tour pour prendre un masque à la maison si vous vous apercevez avant l'entrée en classe qu'il a été oublié 😊 !*
- Les enseignants consacreront du temps pour éduquer les enfants au port du masque : comment bien le mettre, le porter, l'enlever, l'entretenir. Il semble nécessaire que chacun dispose de deux masques pour la journée, en particulier parce que les conditions climatiques actuelles font que les masques se trouvent vite humides de transpiration et donc moins efficaces.

RESPECT DE LA DISTANCE DE 2 METRES A LA CANTINE

Pour pouvoir accueillir tous les enfants rationnaires dans les conditions imposées, il a été nécessaire de réorganiser la disposition des tables à la cantine en veillant à espacer les groupes d'élèves de deux mètres. Le nombre d'élèves pouvant être accueillis dans ces conditions est bien inférieur à l'habitude. En conséquence, le nombre de services est augmenté. La nécessité de nettoyer et désinfecter les locaux entre chacun de ces services a rendu inévitable la modification des emplois du temps de vos enfants de la manière qui suit :

	Entrée en classe	Pause méridienne	Passage cantine	Reprise classe	Fin classe
maternelles	8h00	11h30	11h00	13h00	15h30
CM2A Gerbandier- CM2B Billon	8h00	11h00	11h00	12h15	15h15
CPA (Morau) CPB(Ganné) CPC(Granier) CPD(Ringassamy) CE1B(Cassagne) CE1C(Barège) CE2/CM1 (Cardia) CE2B(Appavoupoullé, Bobèche	8h15	12h00	12h00	13h15	15h30
CE1A (Gustavin) CE1D(Carpaye/Cataye) CM1A (René) CM1B(Madarassou) CE2A (Mangué)	8h30	12h15	13h00	13h30	15h45

Pour l'élémentaire, les enfants seront accueillis 10 minutes avant l'horaire d'entrée en classe indiqué. Les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'établissement sans en avoir préalablement obtenu l'autorisation.

Pour la maternelle, les enfants sont accueillis dans les mêmes conditions : les élèves de petite section peuvent être conduits par 1 parent (et un seul) jusqu'à leurs classes entre 7h50 et 8h00. Les élèves de Moyenne sont accueillis au portail par les enseignants de 7h50 à 8h00 pour une dépose rapide. Les élèves de grande section sont accueillis au portail à partir de 8h00 jusqu'à 8h10. Cette mesure a pour objectif d'éviter une trop grande concentration de personnes devant le portail des maternelles à 8h00.

RECREATIONS

Pour l'élémentaire, 3 récréations auront lieu le matin et une l'après-midi. Cela permet de limiter le brassage des groupes classe. Les enseignants de surveillance veilleront à ce que les élèves respectent des zones à l'intérieur desquelles ils pourront jouer entre camarades de la même classe.

Pour la maternelle, les récréations du matin et de l'après midi seront organisées de telle manière que le mélange des classes soit limité. Vous aurez noté que les petits vont à la cantine dès 11h00, accompagnés pendant ce temps par les enseignantes qui resteront avec eux jusqu'à 11h30.

Pour les enfants qui déjeunent à 11h00, maternelles et CM2, il n'est pas nécessaire de prévoir un goûter pour la récréation du matin : cela risquerait d'empêcher qu'ils mangent correctement à la cantine. Un bon petit déjeuner pris à la maison doit suffire à maintenir leur énergie jusqu'au moment du repas. Si vous craignez que votre enfant souffre de cela, prévoyez une collation très légère, un fruit par exemple.

AUTRES MESURES SANITAIRES

Lavage des mains

Comme cela est le cas depuis plusieurs mois, les enseignants continueront à conduire les enfants aux points d'eau avant chaque entrée en classe pour superviser le lavage des mains.

L'école dispose de distributeurs de savon et de gel hydroalcoolique fournis par les services municipaux en quantité suffisante.

Education aux gestes barrière

Les enseignants poursuivront cet enseignement, insistant particulièrement sur le bon usage des masques.

Nettoyage des locaux

1 nettoyage/désinfection des locaux est prévu chaque jour. Les surfaces les plus touchées par les enfants sont désinfectées au moyen d'un produit virucide fourni par les services municipaux.

Signalements

Les cas d'infection à la COVID 19 d'origine scolaire ou intra familiale doivent être portés à la connaissance de l'école qui procèdera au signalement auprès des services concernés : cellule de crise du rectorat, ARS. Ces derniers sont seuls habilités à prononcer les mesures d'isolement des personnes ou de fermeture des classes.

Port du masque

Pendant leur séjour à l'école, les enseignants sont tenus de porter un masque, en classe aussi bien qu'à l'extérieur des locaux.

Par ailleurs, le port du masque est obligatoire pour tous aux abords de l'école ; attention au relâchement !

Nous avons bien conscience que l'application de ces nouvelles mesures est source d'inquiétudes. Mais gardez en mémoire qu'elles ont pour objectif de contrer la propagation d'un virus qui, malheureusement, devient plus virulent avec l'apparition des nouveaux variants.

Nous comptons sur vous pour poursuivre à la maison l'éducation que nous donnons à vos enfants dans ce domaine. Les efforts de chacun bénéficieront à tous, surtout aux plus fragiles d'entre nous. Merci par avance pour cela.